



ADHERENTS TERRITORIAUX : FAITES LE CHOIX DES COUVERTS INTER-CULTURES !

 **2 choix possibles : haie arbustive ou haie mixte**
2 largeurs possibles : 2 ou 3 mètres

 **Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols**

 **Déclaration PAC : S.N.A.**

 **1500€/an par hectare planté, pendant 10 ans pour les agriculteurs**

 **Plants d'origine locale pour la protection de la petite faune de plaine et la biodiversité**

Conditions générales d'utilisation : Dispositif prévu pour les agriculteurs et pour les particuliers (chasseurs ou non). Il est possible de bénéficier de cette offre et des avantages pour l'aménagement de votre territoire si la structure agricole adhère à la FDC 59 (42.5€). Offre soumise à engagement sur 10 ans avec obligation de résultat et dans le respect du cahier des charges de la FDC 59. Indemnité forfaitaire valable uniquement pour les parcelles relevant de la PAC. Le cumul avec les obligations PCAE, les dispositifs d'aide à l'entretien des haies MAEC ou d'autres aides départementales, n'est pas permis selon la réglementation actuelle. Pour toute candidature, dépôt du dossier 1 mois avant la plantation auprès de votre agent de secteur (2 périodes de plantation : Fin novembre ou fin février/début mars).

Pour plus de renseignements, contactez votre agent de secteur

Coordinateur départemental :

Damien BREBION dbrebion@chasse59.net /06.87.13.92.12

AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE
NOS PARTENAIRES





AGRICULTEURS ET CHASSEURS ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ

Le rôle d'une haie sur ma parcelle

La haie permet de casser les vents dominants



Elle est un espace d'hivernage pour de nombreux auxiliaires des cultures



La haie permet une meilleure infiltration des eaux de pluie et protège les sols



Elle sert d'abris et de garde manger à la faune chassable ou non



L'implantation de haies vous intéresse ? Laissez nous vos coordonnées :

NOM - PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

ADHÉRENT À LA FDC 59 :

OUI

NON

COMMUNE D'IMPLANTATION DE LA HAIE :

**OFFRE LIMITEE
Dossier traité par ordre d'arrivée**